

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION nº 2016/02/23-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 février 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de contrats et conventions,

Considérant que la présente délibération n'entre pas dans le champ de la délégation susvisée,

DÉCIDE:

OBJET: Marchés de fournitures à lancer en 2016 d'un montant égal ou supérieur à 5000 K € HT

Le conseil d'administration approuve le lancement en 2016 du marché de fourniture d'énergie électrique LOT1 points connexion C1&C2.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

OBJET : Marchés de travaux à lancer en 2016 d'un montant égal ou supérieur à 5000 K € HT

Le conseil d'administration approuve le lancement en 2016 des marchés de travaux suivants:

- Réhabilitation des espaces d'Enseignement Marseille St Jérôme / ESPE,

- Construction de la Maison de la Recherche en Economie et Gestion (MEGA).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 35

Quorum: 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 23 février 2016

YVOIL BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université '4MV